



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-VERBERIE**  
**DU 01<sup>ER</sup> JUILLET 2025**

Sous la présidence de Madame Monique EGO-Maire.

Date de la convocation : 25/06/2025

Présents : Monique EGO, Myriam BEN SAID, Agnès LACROIX Lois VOIRY, Frédéric POLIN, Brice GRZESIAK Karine CHATEAU, Jean-Marc PENON, Dominique GARET

Absents représentés : Michael JULIEN (pouvoir à Monique EGO), Yves TISSOT (pouvoir à Jean- Marc PENON), Caroline MARQUIS (pouvoir à Myriam BEN SAID)

Absents : Mikaël GIL, Nathalie PACCOT

Monsieur Brice GRZESIAK a été désigné secrétaire de séance

Après la vérification du quorum, Madame Ego a ouvert la séance à 18h45

Le compte rendu du procès-verbal de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

### **Plan d'épandage des digestats – BORDENERGIE – Raray**

Madame le Maire rappelle qu'une consultation publique a eu lieu du 22 mai au 19 juin 2025 inclus sur la demande de la société BORDENERGIE, sise 22 Hameau de la Borde – 60810 RARAY, en vue de l'extension d'une installation de méthanisation sur le territoire de la commune de Raray, dans les périmètres des communes de Néry, Rully et Verberie, et d'épandre les digestats sur les communes de Brasseuse, Béthisy Saint Martin, Néry, Raray, Verberie et Villeneuve sur Verberie.

Madame le Maire précise que la commune est comprise dans le périmètre du plan d'épandage et que conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, l'avis du conseil municipal est requis sur la demande d'autorisation d'épandage des digestats de méthanisation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (5 contre, 4 pour et 3 abstentions) émet un avis défavorable à la demande d'autorisation d'épandage des digestats de méthanisation.

Madame le Maire précise que le plan d'épandage ne concerne que les parcelles dénommées dans les documents de l'enquête publique.

Monsieur Lois VOIRY ajoute que la commune de Villeneuve sur Verberie est concernée par une parcelle faisant 1.42 hectare.

Il n'y a pas de questions diverses.

La séance est levée à 19h20.

Le secrétaire de séance,  
Brice GRZESIAK

Le Maire,  
Monique EGO